

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUDITE MUNICIPALITÉ**

**AVIS DE PUBLICATION**

**Règlement R-2020-292**

**Adoption du règlement R-2020-292 (Règlement amendant le règlement R-2020-282, pour fixer les taux de taxes et les tarifs pour l'année 2020)**

Avis est donné, que le règlement numéro R-2020-292 amendant le règlement R-2020-282, pour fixer les taux de taxes et les tarifs pour l'année 2020, a été adopté le 15 avril 2020 et qu'il peut en être pris communication au bureau municipal, situé au 1, rue Langlois à Sainte-Luce.

**DONNÉ À SAINTE-LUCE, CE 24 AVRIL 2020**

---

---

Je, Ginette Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidente de la municipalité de Sainte-Luce, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil le 24 avril 2020.



Ginette Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière